

# LE COURRIER DES VERNOIS 15



ÉDITO

Ce Courrier des Vernois n° 15 paraît, alors que 3 années de gestion municipale viennent de s'écouler.

A mi-mandat, l'occasion nous est donnée de faire le bilan et de rendre compte à nos concitoyens. Occasion également de vous entendre et continuer ce mandat dans le respect de nos engagements.

Ce bilan, je veux le faire avec vous au cours d'une réunion publique qui se tiendra le vendredi 13 mai à 20 heures au Centre Faber. J'espère que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Cette période est aussi le moment pour Bernard Muller de quitter ses fonctions d'adjoint aux travaux comme il l'avait souhaité en acceptant ce poste il y a 3 ans. Je le remercie sincèrement pour son engagement et sa fidélité.

Il passe le témoin à Maurice Boyé qui veut bien, à son tour prendre cette responsabilité et continuer le travail engagé. Pierre Noirot sera en soutien pour le matériel et les gros chantiers. Merci à eux ainsi qu'à François, Odile, Victorien et tout le conseil municipal pour leur investissement au quotidien.

Cette période est marquée également par l'arrivée des premiers habitants aux Bagrasses. J'espère qu'ils s'y plairont, il nous revient à tous de leur réserver le meilleur accueil dans notre cité.

Mais, il y a aussi ceux qui partent, notre secrétaire de Mairie Brigitte et son mari Thierry, figure de la vie associative vernoise. Militaire à la Base 128 qui ferme ses portes. Tous deux quittent la Lorraine. Je leur souhaite de réussir et de créer cet état d'esprit, là où ils seront comme ils ont su le faire avec générosité à Verny.

Cette période est également celle de la réforme territoriale votée en décembre dernier par nos parlementaires et qui va bousculer de façon importante la carte de l'intercommunalité.

Je regrette que cette nouvelle organisation territoriale se fasse dans la précipitation et sans véritable concertation. Le Préfet va faire des propositions dans les jours qui viennent. Quel sort sera réservé à Verny ?

Ma conviction profonde est que - Verny, une ville à la campagne - peut et doit garder son identité rurale, tout en étant proche du pôle d'attraction qu'est Metz. Je pense également que les communes ne doivent pas disparaître car elles restent un gage de proximité. Et enfin, je suis convaincue qu'elles doivent se regrouper en intercommunalité, mais avoir les moyens d'offrir les services que nos concitoyens sont en droit d'attendre.

Les conseils municipaux auront à se prononcer prochainement.

Bien sincèrement

Votre maire :  
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine  
Conseillère Régionale de Lorraine

## LE NOUVEAU JARDINAGE ARRIVE !

Bêchage... stop... fraissage... stop... sarclage... stop... binage... stop  
fini le travail du sol... stop  
Non ce n'est pas un télégramme des années 80  
qui vient d'arriver dans ma boîte aux lettres

### Le guide du nouveau jardinage

J'ai testé cette méthode révolutionnaire depuis août dernier et les résultats sont très satisfaisants. Merci à Madame la Maire et à la Commission Environnement qui m'ont permis d'en parler lors de la réunion en mairie de VERNY le vendredi 25 mars. En voici un résumé : le sol de nos jardins ne doit jamais être à nu, mais recouvert d'une couverture végétale (paille, fumier, feuilles, compost, tontes de gazon sèches) et ceci de manière permanente afin de faciliter l'activité biologique du sol (les bactéries, les champignons microscopiques, les petits vers rouges, les grands lombrics...).

Voici les cinq enseignements majeurs de ce nouveau jardinage. Le mulch ou couvert végétal permanent permet :

- Un effet protecteur votre terre ne subira plus la « battante » de la pluie, ainsi, plus de fissures, de crevasses, d'érosion et donc d'évaporation massive de l'eau du sol.
- Un effet outil c'est faire travailler, à votre place, sans tour de rein, par les vers et autres alliés qui vont bêcher, aérer, été comme hiver, bien à l'abri du vent, du soleil ou du gel.

Si vous avez une terre difficile semez de l'engrais vert, puis passez la tondeuse et laissez tout en surface contrairement à toutes les notices lues sur les paquets de semences.

Un effet conservateur comme le sol est recouvert de 5 à 10 cm de débris végétaux l'eau de pluie tombée pendant l'automne, l'hiver, le printemps ne s'évapore plus et peut donc être utilisée par vos fleurs, arbustes ou légumes l'humus ainsi produit est une véritable éponge... Quelle économie en eau et en temps! fini la corvée d'arrosage (soi-disant la récompense du jardinier !)

## MON REGARD SUR VERNY

Après un 1er essai positif il y a deux ans, la municipalité organise à nouveau un concours photo gratuit sur le thème « mon regard sur Verny », en faisant appel à votre imagination.

### Conditions de participation :

- être photographe amateur
- habiter Verny
- ne pas être membre du jury
- reconnaître être l'auteur des photos
- proposer 3 photos au maximum
- photos numériques couleur, format « portrait » (en hauteur)
- fichiers JPEG, haute définition

Il est recommandé de rendre vos vues plus vivantes en y intégrant un ou des personnages, mais ceux-ci ne devront pas pouvoir être identifiés.

Envoyez vos photos en pièce jointe, par courrier électronique à l'adresse : [mairie.verny@wanadoo.fr](mailto:mairie.verny@wanadoo.fr)



PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS  
CULTURES - SPORTS - LOISIRS  
EN FAMILLE  
SAMEDI 21 MAI DÈS 9H00  
À L'ÉCOLE ET TOUTE LA JOURNÉE  
DANS LE VILLAGE...

Un effet désherbant curatif car les mauvaises herbes sont étouffées (sauf liserons et autres chiendent) préventif les graines des mauvaises herbes, privées de lumière ne peuvent pas germer fini la corvée de désherbage et quelle économie en produits chimiques et en temps ! Un effet fertilisant sous ce mulch se produit une minéralisation des matières organiques pour générer un humus directement utilisable par vos plantes quelle économie en engrais !

### Et si on jardinait autrement ?

Alors après tous ces bons conseils théoriques si vous passiez à la pratique !

Sur 1 mètre carré de votre jardin étalez une couverture végétale de 5 à 10 cm d'épaisseur faites un petit trou pour atteindre la terre que vous émiettez puis plantez votre pied de courgette, concombre, tomate... et constatez ! Petit truc de jardinier à propos de tomates : laissez pousser les gourmands à l'aisselle des feuilles, quand ils ont environ 10 cm cassez les et mettez les dans un verre d'eau ou de la terre sablonneuse bien mouillée. Au bout de 8 à 10 jours vous aurez de nouveaux pieds de tomates gratuits et identiques au pied mère. Jardinez tranquille grâce au nouveau jardinage c'est peut être l'avenir.

Gérard Leblanc

Mettre en objet « concours photo Verny », et préciser votre nom et vos coordonnées mail et postales.

Dernier délai de réception : 15 août 2011.

Le jury est composé des membres de la commission communication. Il se réunira en septembre pour désigner l'unique photo gagnante et en avisera son auteur.

Celui-ci aura la fierté de voir sa photo diffusée de différentes façons : couverture de l'agenda Verny 2012 et du livret d'accueil remis aux nouveaux habitants, site de la Mairie, Courrier des Vernois... Un lot supplémentaire viendra récompenser le lauréat du concours. De plus, et c'est une nouveauté, les meilleures photos sélectionnées par le jury feront l'objet d'une exposition dans notre commune.

Avis aux amateurs, à vos appareils !



# SORTIE SCOLAIRE

La classe découverte des CE2 de l'École de Verny organisée par Florence Cavot et François Valentin s'est déroulée du 20 au 26 mars aux Eyzies de Tayac en Dordogne.

Les enfants ont suivi les traces de notre ancêtre Cro-Magnon.

Le séjour était organisé sur la base d'une visite et d'un atelier par jour sur le site.

Ils ont ainsi visité la grotte de Rouffignac, les grottes du Roc de Cazelle, la grotte de Lascaux II et le musée national de la préhistoire des Eyzies. Ils se sont initiés à la peinture rupestre à la manière des hommes du paléolithique il y a 20 000 ans, à la fouille archéologique, à la fabrication de bijoux en utilisant

des outils de silex, à la taille du silex, au tir au propulseur et à l'allumage du feu.

Les ateliers et les visites étaient encadrés par des animateurs d'un grand savoir faire.

Durant leur temps libre, les enfants ont fabriqué des tipis et réinvesti par le jeu leurs nouvelles connaissances, tout cela en pleine nature et sous le soleil.

Deux parents d'élèves Sophie Diamantini et Jonathan Kam ont assisté les enseignants durant cette semaine.

Tout le monde est rentré de cette aventure culturelle et humaine des images plein les yeux et plein le cœur.



# VERNOIS MIS À L'HONNEUR

Jeudi 24 février a eu lieu à la Mairie le traditionnel accueil des habitants nouvellement arrivés à Verny.

Marie-Thérèse, accompagnée de l'équipe municipale, leur a souhaité la bienvenue et a rappelé les divers équipements existant ainsi que le dynamisme de notre commune. La preuve avec les représentants d'associations et membres du CCAS (Centre communal d'action sociale), qui ont une fois de plus joué le jeu en présentant aux récents vernois leurs activités. Des documents, notamment le livret d'accueil, destinés à faciliter leur vie quotidienne ont été remis. La rencontre s'est terminée par une photo de groupe et un apéritif, pour faire plus amplement connaissance.

Cette cérémonie était couplée à la remise des prix pour les concours suivants :

## Maisons fleuries

Concours organisé par l'amicale des maires de notre canton.

Pour 2010, les meilleures « mains vertes » récompensées sont :

- Mme ROLLES - 64 rue de Laurilla
- M. et Mme GULDNER  
11 rue François Munier
- M. et Mme PRINTZ - 22 rue d'Avigy

## Maisons et balcons illuminés

Concours organisé par la municipalité, jury composé des membres de la commission environnement/espaces verts.

L'hiver dernier, se sont illustrés pas les décorations lumineuses et harmonieuses de leur domicile :

- M. et Mme BOUXIROT  
18 chemin de Ronfousse
- M. et Mme POULLIEUX - 47 rue d'Avigy
- M. et Mme ROSELL - 5 rue du Moulin

Félicitations à chacun pour la créativité et l'investissement déployés, pour le plaisir des yeux de tous les vernois, et nos encouragements à continuer ou à les imiter !



# CARNAVAL

Le 19 février après-midi, à l'appel de l'APE, des pirates, des indiens, des fées, des alsaciennes et autres « carnavalesques » ont défilé dans la commune. Le temps frais et gris n'a pas permis de traverser les lotissements alentours, nous obligeant à revenir vite à la salle Faber. Les enfants ont défilé en farandole devant le jury. A l'issue, madame GANSOINAT-RAVAINE, maire de Verny, a remercié l'ensemble des

enfants pour leur enthousiasme. Au nom du jury, elle s'est excusée de ne sélectionner que trois enfants pour le plus beau costume. Ensuite, la présidente de l'APE a remis des cadeaux à ces trois enfants. Tout le monde, danseur ou pas, s'est beaucoup amusé. Merci encore à toutes et à tous, pour l'implication des organisateurs mais aussi pour la présence de l'ensemble des participants.



# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil du 20 janvier 2011

### Décisions :

- Demande de subvention au CG 57 au titre des amendes de police pour des travaux de mise en sécurité (rue du Moulin, Lorraine, cinémomètre)
- Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2011
- Le conseil municipal accepte l'offre de concours d'un montant de 170 000 € de la société FONCIERE HUGUES AURELE destinée aux travaux d'aménagement d'ensemble de l'entrée de ville (aménagement des abords de l'entrée du lotissement les Bagrasses, réalisation d'un giratoire...)
- La société MOSELLE SIGNALISATION est retenue pour un montant de 7 635,70 € HT, soit 9 132,30 € TTC pour des travaux de sécurité routière (annule et remplace la délibération du 2 septembre 2010)
- Autorisation de signature d'un avenant au contrat enfance et jeunesse établi avec la CAF pour une durée de 4 ans
- Vente de l'ancien saloir communal à la société NOIROT pour un montant de 200 € TTC
- Adhésion de la commune à l'association des maires ruraux de Moselle pour un montant 2011 de 95 €
- Renouvellement pour 2011 de la convention liant la commune au Refuge de Bouba
- Demande de subvention au titre de la DGE 2011 se rapportant à l'acquisition et à la rénovation d'une grange située au cœur du village (projet de halle servant d'abri pour les mariages, manifestations, fêtes et lieu d'échanges pour les marchés, producteurs locaux, vente au panier...)
- Le conseil municipal prend acte des différents rapports 2010 : état du personnel, état-civil, état des autorisations d'urbanisme et des marchés publics

## Conseil du 24 mars 2011

### Décisions :

- Subvention à l'école primaire d'un montant de 1 904 € (56 € par élève) concernant le séjour en classe de découverte des élèves de CE2 (prix de revient prévisionnel estimé à 396,71 € par enfant)
- Subvention 2011 de 53 € au comité départemental de prévention routière
- Prix de 60 € pour les 6 lauréats du concours des maisons et balcons fleuris et illuminés pour un montant total de 360 €
- Remplacement des portes en bois des dépendances du Château pour un montant de 11 061,20 € HT, soit 13 229,18 € TTC et demande d'une subvention exceptionnelle auprès du Député JACQUAT
- Répartition aux commerçants locaux d'une subvention de la Région Lorraine d'un montant de 5 494 €, dans le cadre d'une convention entre la Région et la Commune visant à soutenir des opérations de rénovation de vitrines et de façades des commerces localisés en centre ville
- Régularisation du versement de 200 € à quatre stagiaires de la MAI ayant animé la fête de la musique
- Autorisation de verser des honoraires d'un montant de 10 200 € HT au bureau d'études CODIM EST retenu pour la réalisation du futur giratoire situé en entrée de ville sur la RD 913
- Recrutement d'un agent en contrat aidé pour la gestion du Centre Faber. Le Pôle Emploi sera sollicité
- Avenant 1, lot 5 concernant la rénovation des Dépendances du Château pour un montant de 2 016 € HT
- Avenant 2, lot 2 concernant la rénovation des Dépendances du Château pour un montant de - 1 090 € HT
- Location de terrains communaux à Monsieur Maurice NOIROT selon le coût moyen du fermage 2010 pour un loyer annuel fixé à 70 € de l'hectare pour une durée de 3 ans

# ÉTAT CIVIL

## Naissances :

Mathis VUILLAUME né le 10 décembre 2010  
Sacha DODIN né le 8 avril 2011

## Nos peines :

Marie-Thérèse SCOTTI épouse STEIN le 19 mars 2011

# ON EN CAUSE

## Tous nos vœux

Sandrine HUBINGER, directrice de l'accueil périscolaire est l'heureuse maman d'une petite Anaé depuis le 1<sup>er</sup> février. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et tous nos vœux de bonne santé.

## Assistants maternelles

Les assistantes maternelles se sont réunies le jeudi 10 février à la bibliothèque pour leur rendez-vous mensuel.



Ces rencontres sont toujours très conviviales et les enfants aiment se retrouver autour des livres. Les prochaines rencontres sont les jeudis : 14 avril, 19 mai et 16 juin.

## Du côté du cœur



Deux défibrillateurs automatiques externes sont nouvellement installés à Verny sur la façade du centre socioculturel Faber et près des terrains de sports, derrière l'école.

Rappelons que ces appareils permettent de sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque et qu'ils doivent

pour cela être accessibles facilement à proximité des lieux accueillant du public. Leur utilisation est très simple (appareils automatisés, avec notice et voix de synthèse) pour qu'un maximum de personnes soit susceptible de l'utiliser en cas de besoin, en attendant l'arrivée des secours.

Selon un décret de 2007 « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe » mais si vous désirez des précisions sur les gestes d'urgence en général, l'antenne de Verny de l'ADPC 57 propose régulièrement des formations « Premiers Secours en Équipe de niveau 1 ».

C'est à l'initiative de Lucien Garniche, responsable de secteur, que le Lions Club Verny Val de Seille a offert ces appareils à notre commune grâce aux bénévoles du Loto du cœur que cette association a organisé le 4 décembre dernier.

## Infirmières

- Marjorie JEAN, infirmière libérale vient de s'installer à VERNY, au 23 place de la Garenne Soins à domicile ou au Cabinet, sur rendez-vous, 7j/7 - Tél : 03 87 57 85 99  
Nous lui souhaitons la bienvenue

- Cabinets d'infirmières existants déjà sur Verny :
  - Sylvie BIGARE, Anne-Laure KAM et Audrey SCHANDELON - 32 ter rue Nationale  
Tél : 03 87 52 71 12
  - Cyrielle BAILLY, 15 rue des Acacias  
Tél : 03 87 52 47 26

## Locaux à louer

Prochamment trois locaux seront mis à disposition de professionnels, rue du château à Verny. Deux de ces locaux sont disponibles à compter de mi-juin, début juillet selon le respect du calendrier. Les surfaces respectives sont de 64.50 m<sup>2</sup> et 34.80 m<sup>2</sup>. Il est possible de les visiter sur rendez-vous en s'adressant à la mairie de Verny. Le troisième local de 67.70 m<sup>2</sup> est d'ores et déjà réservé au professionnel qui occupait les locaux avant travaux



## Fêtes

- Feux de la Saint-Jean le 4 juin
- Fête de la musique le 19 juin

Responsable de la publication :  
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE  
Articles et photos : les conseillers municipaux  
Mairie de Verny - 6 rue de la Mairie - 57420 Verny  
Tél : 03 87 52 70 40 - Fax 03 87 52 42 10  
mairie.verny@wanadoo.fr - http://www.verny.fr